



Feuille hebdomadaire du 2 au 9 Novembre 2024 Paroisse de l'Esprit Saint des Portes de Lyon

ÉDITORIAL du 3 novembre 2024

31^e dimanche du Temps Ordinaire - année B

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc 12, 28b-34

Le scribe reprit : « Fort bien, Maître, tu as dit vrai : Dieu est l'Unique et il n'y en a pas d'autre que lui. L'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute sa force, et aimer son prochain comme soi-même, vaut mieux que toute offrande d'holocaustes et de sacrifices. » Jésus, voyant qu'il avait fait une remarque judicieuse, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. » Et personne n'osait plus l'interroger.

Le Shema Israël est la prière juive par excellence. Ce texte a pour ainsi dire le statut du Notre Père des chrétiens.

Le scribe ne demande pas à Jésus quelle est la prière la plus importante du judaïsme, il lui demande quel est le premier de tous les commandements.

La réponse de Jésus ne commence pas par la liste de ce qu'il faut faire, ni par les attributs du Seigneur, il commence par la posture du croyant : "écoute".

Le premier des commandements est l'écoute. Écoute ce que Dieu te dit.

Nous avons tous tendance à sauter ce premier temps pour aller au faire : faire mille et une choses, faire ce que nous croyons devoir faire, et ce sont souvent des choses bonnes, mais elles seraient meilleures si nous prenions le temps de cette écoute préliminaire.

Ensuite, vient le commandement de l'amour, amour de Dieu et amour du prochain. Ce que nous appelons le double commandement de l'Amour - qui est venu parfaire le décalogue reçu par Moïse au Sinaï - est cette écoute de la Parole de Dieu, où tous les commandements de la torah se trouvent justifiés, et où tout amour trouve sa source. L'acte d'écouter suppose de se taire, sans doute pour chacun de nous la chose la plus difficile à faire. Il s'agit de faire taire nos lèvres, mais aussi et surtout, de faire taire notre tumulte intérieur. Notre brouhaha qui nous parasite sans cesse et que nous masquons par d'autres bruits, extérieurs cette fois-ci. Bruits de nos appareils de musique, téléphones ou autres, bruits de nos cités, bruits de nos gesticulations. Jésus nous demande d'écouter sa Parole, sa présence. Comme pour Élie, Dieu nous parle dans le souffle ténu d'une brise légère. Dieu ne fait pas grand bruit, il ne s'impose pas par la violence. Tout comme l'amour, qui est sa nature propre.

Dieu ne cesse de nous parler, mais notre bruit le rend inaudible.

Écoute l'Amour et tu pourras aimer.

Si tu aimes, tu auras découvert ce qu'est réellement le Royaume. L'Amour et le Royaume sont, comme les deux commandements, indissociables l'un de l'autre, Dieu et le prochain.

Apprenons à faire silence, apprenons à nous retirer loin des bruits, de notre bruit, pour entendre la parole d'amour que Dieu nous adresse sans cesse. La révélation de cet amour, amour pour tous et pour chacun, fait de nous dès maintenant des témoins acteurs du Royaume.

Père Jorge JIMENEZ

Messes, confessions, adoration et funérailles

Vendredi 1 Novembre

10h30 Messe de la Toussaint à Lentilly (pour Jacqueline Rony, pour Fabrice DURAND et les familles ANDRONNET et BISSAY, pour le repos de l'âme d'Alain et sa famille, pour Madeleine et Henri JANDARD)

Samedi 2 Novembre

18h30 Messe des défunts (non anticipée du dimanche) à Dommartin

Dimanche 3 Novembre

10h30 Messe à La Tour de Salvagny (pour Georges ARCHER, sa fille Nathalie et les familles ARCHER-DEMIAZ)

Mardi 5 Novembre

12h15 Messe à Charbonnières

14h30 Funérailles de Denise Homasell à la Tour de Salvagny

Mercredi 6 Novembre

9h00 Messe à Lentilly

18h30 Adoration à Charbonnières

Jeudi 7 Novembre

12h Messe à La Tour de Salvagny

14h Funérailles d'Odette Thomas à Lentilly

Vendredi 8 Novembre

12h Messe à Marcy l'Etoile + adoration

Samedi 9 Novembre

18h30 Messe à Dommartin

Dimanche 10 Novembre

10h30 Messe à La Tour de Salvagny (pour les familles BERGER-BILLIEUX-MONTAGNON)

17h30 Louange en famille à La Tour de Salvagny

Agenda de la paroisse

Mardi 5 Novembre

20h30 Réunion de lancement parcours 1ere communion pour tous les parents concernés à La Tour de Salvagny (15 rue de l'Eglise)

Mercredi 6 Novembre

20h30 Rencontre fraternité catéchuménal à charbonnières

Jeudi 7 Novembre

9h30-16h30 Rencontre MCR Lentilly Journée à thème à Oullins

Jeudi 14 Novembre

20h30 EAP à La Tour de Salvagny

Samedi 16 Novembre

10h00 Session d'automne de la préparation au baptême par l'éveil à la foi à Charbonnières voir flyer

10h-11h30 Rencontre Noel Pâques Pentecôte pour tous à Charbonnières

Jeudi 21 Novembre

20h30 Conférence sur les enjeux de la fin de vie

Samedi 23 Novembre

9h-17h Journée des EAP à St Jean (Lyon)

Samedi 30 Novembre

10h Formation « apprendre à prier pour les autres » Prières des Frères

Vendredi 6 Décembre

19h repas + AG de l'association du clocher de Dommartin voir Flyer

père Jorge Jimenez, curé, j.jimenez@lyon.catholique.fr

père Louis Chol, vicaire, l.chol@lyon.catholique.fr

père Bonaventure Tisorte Fideral, vicaire, fideralbona@gmail.com

Lydie Barresi, initiation chrétienne des enfants 4/10 ans, l.barresi@lyon.catholique.fr

Myriam Monnin Villette, pastorale des jeunes 11/18 ans, m.monnin@lyon.catholique.fr

Emilie Courty, assistante paroissiale, espritsaintdesportesdelyon@lyon.catholique.fr

Pour les funérailles Jean Haug : 06 60 49 36 19

Ouverture des églises : Dommartin (samedi 14h à 18h), Lentilly (mercredi, samedi et dimanche de 9h30 à 12h00), La Tour de Salvagny (jeudi de 9h à 12h)

2 place de Verdun, 69890, La Tour de Salvagny

espritsaintdesportesdelyon@lyon.catholique.fr

<https://espritsaint-lyon.catholique.fr>

CRECHE DE L'ÉGLISE DE DOMMARTIN



L'Église possède une « Sainte Famille » de l'artiste FERNAND PY, sculpteur, orfèvre, décédé.

Nous avons retrouvé un santon original « le flutiste » mais pas d'âne, nous ferons donc une cagnotte pour pouvoir en trouver un autre ou faire réparer le nôtre en 2025. Merci pour vos dons...

Notre adresse : clocherdommartin@gmail.com

Message du Denier de l'Eglise pour la Toussaint 2024 et la fin de l'année 2024



Le Denier de l'Eglise : une responsabilité du catholique, pratiquant régulier ou non

Donner à une association ou à une ONG (Organisation non gouvernementale) relève de la générosité. Donner au Denier de l'Eglise est une responsabilité du catholique, pratiquant régulier ou non. En effet, le Denier de l'Eglise assure la rémunération des prêtres actifs, des laïcs salariés (catéchistes, aumôniers et aumônières, secrétaires paroissiales, ...), des séminaristes, des prêtres à la retraite. C'est mon don au Denier qui permet de financer ces rémunérations.

J'apprécie qu'un prêtre célèbre la messe à laquelle j'assiste, qu'il s'agisse de la messe dominicale, d'une messe de KT, d'une messe des familles, d'un baptême, d'un mariage, ..., qu'un prêtre soit éventuellement présent lors de funérailles, ... Ce prêtre ne vit au quotidien que de ce que je donne au Denier. Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, l'Eglise n'a plus d'autres ressources que les dons de ses fidèles.

Un schéma présente à la fin de ce document les différentes ressources de l'Eglise. On peut ainsi facilement identifier ce que financent le Denier de l'Eglise, les quêtes, ...

Comment puis-je donner au Denier de l'Eglise ?

. Si j'ai accès à Internet, je peux me connecter sur le site :

<https://www.donnons-lyon.catholique.fr/denier-de-leglise/>

qui m'apporte toutes les informations pour donner.

Je peux donner par carte bleue ou par virement, je peux d'ailleurs mettre en place un virement automatique et ainsi répartir mon don tout au long de l'année.

. Je peux aussi prendre une enveloppe "Denier de l'Eglise" disponible au fond de nos églises.

Ces enveloppes contiennent toutes les informations utiles pour faire un don.

. Sinon, je peux également établir un chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lyon et l'envoyer à l'adresse suivante :

Association Diocésaine de Lyon

Service Donateurs

6 avenue Adolphe Max

69321 Lyon Cedex 05

Le don au Denier de l'Eglise est déductible des impôts sur le revenu.

Par conséquent, si je fais un don avant le 31 décembre 2024, je pourrai déduire de mon impôt sur le revenu 66 % du montant de ce don.

DE QUOI VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État ni du Vatican.
Découvrez ses cinq grandes ressources, qui ont une seule source : votre générosité !



100%
DONS !

Église catholique à Lyon

POUR LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNES

donnons-lyon.catholique.fr

DON
AVEC REÇU
FISCAL

DENIER DE L'ÉGLISE

Pour les traitements et les salaires



prêtres



séminaristes



prêtres aînés



laïcs salariés

Un don pour le diocèse



en espèces



par chèque



en ligne



par prélèvement automatique

www.donnons-lyon.catholique.fr (don en ligne ou prélèvement)

Combien donner ?

2 à 3 jours de revenus chaque année

OFFRANDES DE MESSE

En complément des traitements



prêtres



prêtres aînés

Un geste de partage,
une intention de prière



en espèces



par chèque



en ligne

Combien donner ?

18 € pour une messe

POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

donnons-lyon.catholique.fr

QUÊTE
PRÉLEVÉE POUR
UN SOUTIEN
RÉGULIER*

QUÊTE

Pour les frais généraux



chauffage



électricité



entretien
décoration



meublé

Un don pour la paroisse,
pendant la messe



par carte bancaire



en espèces



par smartphone

*souscrire à la quête prélevée sur www.donnons-lyon.catholique.fr

Combien donner ?

2 € par messe à titre indicatif

CASUEL

Pour les coûts liés aux célébrations



documents



électricité



entretien / décoration

Une participation pour
la paroisse, lors de
baptêmes, mariages
ou funérailles



en espèces



par chèque

Combien donner ?

baptême
80 € à 200 €

mariage
300 € à 1000 €

funérailles
180 € à 500 €

Pour le diocèse et les paroisses : DONS POUR LES TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

SANS
DROITS DE
SUCCESSION

LEGS ASSURANCES-VIE



Par la transmission d'un bien ou de placements
Par une clause bénéficiaire dans une assurance-vie

Pour en savoir plus : service dons et legs

donsetlegs@lyon.catholique.fr / 04 78 81 47 60

6 avenue Adolphe Max • 69321 Lyon cedex 05

LYON.CATHOLIQUE.FR



@diocesedelyon



Église
catholique
à Lyon

NOËL, PÂQUES PENTECÔTE 2024-25

Le cœur de
la foi de
l'Eglise
Lumière pour
la vie des
hommes



Choisissez 1 date :

- **Samedi 12/10/24** de 10h à 12h à La Tour, 15 rue de l'église
- **Samedi 16/11/24** de 10h à 12h à Charbonnières St Roch, 1 ch Beckensteiner
- **Jedi 21/11/24** de 20h30 à 22h30 à La Tour
- **Mercredi 18/12/24** de 20h30 à 22h30 à Charbonnières
- **Mercredi 26/03/25** de 20h30 à 22h30 à Charbonnières
- **Jedi 03/04/25** de 20h30 à 22h30 à La Tour
- **Mardi 20/05/25** de 20h30 à 22h30 à La Tour



inscriptions auprès de : i.brault@lyon.catholique.fr



AVOIR DU **cœur**
Le caté, **DU**
une chance en **+**



Éveil à la Foi pour les enfants de 3 à 6 ans

Éveil à la foi
5 samedis
après-midi dans
l'année :

**Partage
d'Évangile
pendant la
messe**

15h30-17h30

12/10
30/11
11/01
29/03
17/05

**Le baptême par
l'éveil à la foi**
3 rencontres

L'éveil à la foi, y avez-vous pensé ?

contact :
l.barresi@lyon.catholique.fr





Le Clocher de Dommartin

Chers Amis, membres et futurs membres de
«l'Association du Clocher »,

Le bureau propose à tous les paroissiens, anciens et
nouveaux Dommartinois, de se retrouver pour un repas
suivi de l'Assemblée Générale le

Vendredi 6 décembre 2024 à 19h00

Salle Malataverne (au-dessus du gymnase)

- L'association offre les boissons et le plat chaud et vous remercie d'apporter une entrée/apéritif ou un dessert (**sans oublier votre couvert complet**).
- La cotisation pour 2024/2025 est fixée à 20 € par personne (ou plus si vous le pouvez !)
- Nous ferons aussi à cette occasion une cagnotte séparée pour payer la réparation (ou remplacement) de l'âne de notre crèche en 2025 => indiquer au dos du chèque « crèche »

Merci pour votre réponse avant le 29 novembre.

Amicalement.

Le Bureau (J.M. Chastel, P. Rony, V. Boyer, A.C. et M.C de la Teyssonnière)

mailto :clocherdommartin@gmail.com



✂-----

Le Clocher de Dommartin – Repas et A.G. du vendredi 06/12/2024

Bulletin d'inscription à renvoyer avec votre cotisation, réglée par chèque
à l'ordre de « Association du Clocher », à déposer à la Mairie ou
chez Mme BOYER – 188 rue des Verchères – Dommartin.

M. Mme..... participant au repas OUI... NON

nombre de participants.....

Acceptent d'apporter apéritif ou dessert pour 6 personnes.